

ACTION URGENTE

AHMED ABDULLAH LIBÉRÉ SOUS CAUTION

Le prisonnier d'opinion Ahmed Abdullah a été libéré sous caution le 10 septembre, après avoir passé plus de quatre mois en détention sans procès.

Un tribunal pénal du Caire a ordonné la libération d'**Ahmed Abdullah** et de quatre autres prévenus le 10 septembre contre le paiement d'une caution de 1 000 livres égyptiennes (environ 113 dollars américains). Le parquet n'a cependant pas officiellement clos son enquête.

Cette décision a eu lieu cinq jours après qu'un tribunal pénal du Caire eut renouvelé sa détention pour 45 jours, le 5 septembre, à la suite d'un recours du ministère public contre une décision de libération prononcée précédemment. Cependant, le 7 septembre, les avocats d'Ahmed Abdullah ont été informés qu'il devait comparaître à nouveau devant un juge et une nouvelle audience a été programmée pour le 10 septembre. Le 8 septembre, il a été transféré du poste de police n° 1 du Nouveau Caire à la prison de Tora en vue de l'audience.

L'arrestation d'Ahmed Abdullah a eu lieu le jour où des manifestations étaient prévues au Caire pour protester contre la décision du président de céder deux îles de la mer Rouge à l'Arabie saoudite. Il est convaincu que le véritable motif de son arrestation est son travail sur la disparition forcée de Giulio Regeni, un étudiant italien dont le corps portant des traces de torture a été découvert à la périphérie du Caire en février 2016. Ahmed Abdullah est président du conseil d'administration de la Commission égyptienne pour les droits et les libertés, qui a révélé des centaines de cas de disparitions forcées aux mains des forces de sécurité de l'État.

Ahmed Abdullah a affirmé avoir été maltraité lors de son arrestation par les forces de sécurité, et notamment frappé plusieurs fois à la tête avec la crosse d'un fusil. Les autorités n'ont pas ouvert d'enquête sur ces allégations.

Mina Thabet, un autre défenseur des droits humains travaillant à la Commission égyptienne pour les droits et les libertés, a été libéré le 18 juin après le versement d'une caution de 10 000 livres égyptiennes (environ 1 130 dollars américains). Ses avocats craignent qu'il ne fasse encore l'objet d'un procès pour des accusations forgées de toutes pièces liées à ses activités en faveur des droits humains.

Ahmed Abdullah et Mina Thabet ont à nouveau exprimé leur gratitude envers Amnesty International pour son travail en leur faveur. Ahmed Abdullah a déclaré : « Même dans ma cellule sombre à l'isolement dans la prison de Tora, je ne me suis jamais senti seul ni oublié. Je savais que les membres d'Amnesty International parlaient en mon nom et cela me procurait un sentiment de sécurité. » Il a ajouté : « Ensemble, nous apporterons la vérité pour Giulio Regeni. C'est une promesse. » De son côté, Mina Thabet a déclaré : « Grâce à votre solidarité, nous nous sommes sentis en sécurité. Merci de nous avoir soutenus. »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la sixième mise à jour de l'AU 9/16. Pour en savoir plus : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE12/4782/2016/fr/>.

Noms : Ahmed Abdullah et Mina Thabet

Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 9/16, MDE 12/4837/2016, 15 septembre 2016

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

